

Frédou Braun<sup>1</sup>

## Les femmes de l'ombre

Les femmes en prison sont dans l'ombre de notre société. Qui se soucie d'elles ? Qui s'en souvient ? Elles sont 4,33%<sup>2</sup> de la population incarcérée en Belgique (7% au niveau mondial). « Parce qu'elles sont une minorité, elles en deviennent invisibles ... Parce que la prison a été pensée par des hommes, pour des hommes, leurs besoins premiers et leurs spécificités de genre ne sont pas suffisamment pris en compte. Besoins en matière d'hygiène, de santé, de vie affective, de parentalité. »<sup>3</sup>

Le film « Les ongles rouges<sup>4</sup> » tisse un langage commun au fil du temps : un dizaine de femmes dans la prison de Mons évoquent leurs gestes quotidiens, leurs rituels, leurs liens, les marques du temps sur leurs peaux. A la suite d'un travail de longue haleine et d'une série d'ateliers d'écritures, la réalisatrice, Valérie Vanhoutvinck, prend soin d'effacer le contexte de la prison pour nous montrer les femmes uniquement, leurs gestes et leurs émotions, les sortant ainsi de toute stigmatisation. Intimiste et touchant, nullement voyeuriste, le film a été diffusé le 8 novembre 2018 dans le cadre de notre festival Take Back The Night au PointCulture de Louvain-la-Neuve.

Pour échanger avec le public à l'issue de la projection, nous avons invité Vinciane Saliez, directrice de l'asbl I.care<sup>5</sup>, créée il y a 3 ans, face à un enjeu de santé publique majeur, par des médecins exerçant déjà dans différents établissements pénitentiaires et des professionnel.le.s issu.e.s du secteur associatif.

### Un laboratoire d'innovation en santé et milieux fermés

En Belgique, les soins de santé en milieu carcéral dépendent encore de la Justice, avec une enveloppe globale, et sont pris en charge par l'institution pénitentiaire, ce qui n'est pas sans conséquences. D'abord la sécurité passe avant la santé, et ensuite les professionnel.le.s de la santé sont confronté.e.s à un conflit de double loyauté, comme employé.e.s par la justice d'une part et travaillant au bénéfice des détenu.e.s d'autre part. Quid alors de l'indépendance des soins ? Un projet de loi est en cours, l'objectif poursuivi est de transférer les soins de santé en prison à la Santé publique. Car, les soins de santé proposés aux personnes privées de liberté devraient être d'un niveau équivalent à ceux dont bénéficie la population en milieu libre<sup>6</sup>.

De plus, le droit à la sécurité sociale est suspendu durant la détention et la remise en ordre de ce droit s'effectue dans les faits plusieurs semaines après la libération, ce qui n'est pas sans

---

<sup>1</sup> Chargée de de projets chez Corps écrits asbl

<sup>2</sup> Cf. La newsletter de I.care asbl : Mursmurs, *Femmes en prisons*, n°6, Automne 2018

<sup>3</sup> Cf. La newsletter de I.care asbl : op.cit.

<sup>4</sup> Film de Valérie Vanhoutvinck (2017)

<sup>5</sup> <http://i-careasbl.be/>

<sup>6</sup> Cf. La newsletter de I.care asbl : op.cit.

conséquence non plus sur la continuité des soins et sur la réinsertion des personnes concernées.

I.care asbl a comme objectif de travailler à l'amélioration des soins de santé en milieux fermés : aujourd'hui en prisons, et à l'avenir, espère Vinciane Saliez, dans d'autres lieux fermés. La santé au sens large est prise en compte, autant les aspects curatifs que ceux liés à la prévention et à la promotion de la santé. L'asbl propose des projets innovants et décalés dans le but de créer des alternatives, et en même temps de faire remonter les revendications au niveau politique. Rester militant.e.s dans le domaine, c'est leur souhait, sans pour autant faire pression, d'autres groupes existant déjà, comme la Ligue des Droits de l'Homme<sup>7</sup> par exemple. La prison est en effet loin d'être adaptée aux besoins des personnes vulnérables qui entrent dans ce milieu ... qui les rend encore plus vulnérables !

« Nous voulions nous adapter, sans nous soumettre au système, souligne Vinciane Saliez, toujours garder une pensée décalée sans se faire formater ou happer par le milieu carcéral ». Il est donc important pour les neuf personnes de l'équipe de réfléchir aux questions et aux projets en dehors de l'espace de la prison (deux travaillent dans la prison de Berkendael où il y a 90 femmes) pour garder une liberté d'esprit. L'équipe cherche à accompagner les femmes au mieux, sans devenir une indispensable béquille.

Au quotidien, leur travail se fait en individuel directement en cellules, initié d'abord par un temps d'écoute et d'échanges. La prise en charge de leur santé a souvent été déficiente avant leur incarcération. Ce qui fait santé rejoint inexorablement les déterminants de la santé définis par l'OMS : le relationnel, le logement, la santé physique et mentale, entre autres... Ensuite, les membres de l'équipe peuvent voir comment améliorer la situation particulière des détenues.

Chez les femmes, il y a beaucoup de besoins et peu de demandes. Le travail de l'équipe est d'aller vers celles qui se taisent. Après 6 mois de travail en 2016, l'évaluation a montré que les femmes sont sensibles à un accompagnement relationnel autre, plutôt que de passer obligatoirement par un écrit, comme c'est l'usage en prison.

Avec le temps, le travail a été élargi à d'autres projets, par exemple celui de renflouer la bibliothèque de livres récents autour de la santé. La volonté a aussi été de travailler dans le préau : le seul espace à l'air libre, où personne - autre que les détenu.e.s - n'entre, mais où tout est surveillé car le préau peut être vu de partout autour par les gardien.ne.s. L'équipe a demandé à y entrer pendant plus d'un an avant d'y avoir accès toutes les deux semaines pour réaliser un travail plus informel et plus collectif, à l'instar des éducateurs/rices de rue. Un groupe communautaire d'une dizaine de femmes travaille par exemple actuellement sur une brochure pour accueillir les nouvelles entrantes qui souvent ne connaissent rien du système carcéral, système dans lequel la désinformation est générale, car qui est informé a du pouvoir.

---

<sup>7</sup> <http://www.liguedh.be/themes/prison/>

## « Je suis une femme qui attend mon temps »

Le poids du quotidien prend toute la place en prison : comment occuper le temps, gonfler chaque petit geste ? Les gestes ont ainsi leur importance, leur ordre, leurs rituels, dans les interstices des rares espaces de liberté. Mais comment dès lors à la sortie se réadapter au temps et au rythme de notre société, au monde qui s'est accéléré à l'extérieur, à la vitesse ?

L'idée du film est de faire parler les femmes, parce qu'elles ont des choses à dire, en tant que personnes, non en tant que prisonnières, sans stigmatisation. L'idée n'est pas de savoir pourquoi elles sont là, quelles sont leurs histoires. Quand la confiance s'installe, Vinciane Saliez raconte que ça finit quand même toujours par sortir à un moment ou à un autre. Une détenue témoigne : « *Quand une femme commet un crime de sang, les gens la jugent de manière sévère, je suis plus condamnée qu'un homme pour le même crime. Au regard de la société mais aussi ici, par d'autres détenues, les agent.e.s, et peut-être par moi-même.*<sup>8</sup> »

Il y a celles qui sont condamnées et celles en détention préventive, présumées innocentes : elles sont toutes mélangées. Pareil dans les prisons pour hommes. La seule différence, c'est que les prisons ont été pensées par et pour des hommes, et que les femmes incarcérées étant peu nombreuses, les infrastructures ne sont pas adaptées à leurs besoins spécifiques, notamment en matière d'hygiène et d'intimité.

Leurs parcours de vie, dans un milieu souvent défavorisé, comptent pour la plupart un passé de violences physiques et sexuelles, une dépendance à l'alcool et/ou aux drogues, et une précarité certaine : ne serions-nous pas à la même place si nous avions traversé les mêmes épreuves ? Bien sûr, la réponse de chacune peut être différente face aux faits commis. En prison se retrouvent en tout cas de multiples vulnérabilités. Certaines parfois s'y retrouvent presque par hasard, c'est le cas des « mules » ou « boletas » (passeuses de drogue), qui n'étaient pas forcément conscientes du danger. Pour d'autres, la prison fait partie de la norme : la plupart des membres de leur famille y sont déjà passé.e.s.

La violence ne s'arrête pas aux portes de la prison. Entre elles ou de la part des surveillant.e.s. Entre fusion et tension, les cellules partagées en « duo » 24 heures sur 24 semblent idéalisées dans le film : ces duos peuvent aussi être générateurs de conflits très durs. Et porter plainte n'est pas forcément une option pour elles, vu qu'elles restent dans le même lieu avec les mêmes personnes. La confiance avec les équipes de travailleur/se.s sociaux/ales permet parfois d'en parler.

Par ailleurs, le don, ou le service, est interdit en prison. Une simple carte d'anniversaire est susceptible de conduire à une punition. Comment atteindre l'objectif de la réinsertion si on empêche la solidarité ? Heureusement, elles sont ingénieuses et créatives. Dans le film, une femme planque des poèmes dans des vieux journaux pour les faire passer aux autres.

Même en prison, la vie reprend heureusement, la joie et les rires font partie du quotidien.

---

<sup>8</sup> Cf. La newsletter de l.care asbl : op.cit.

## Quelle place pour le soi, le corps, la mère ?

En prison, comment être soi, garder son identité propre, au-delà d'un numéro ? Il est important pour les femmes de garder leurs propres vêtements, certains objets familiers, ou encore de se maquiller...

Le corps en prison prend une place énorme, il est regardé à tout instant, comme un objet central. Les douleurs sont fortes et reviennent à tout moment. Chaque déplacement a un objectif précis, il n'est jamais gratuit, toujours codé et surveillé. Les qu'en dira-t-on, les cancans sont nombreux : se sentir jugée sous le regard des autres dans le préau peut être très lourd à supporter, ce qui aura pour conséquence que certaines resteront parfois en cellule volontairement pour y échapper.

Le corps peut aussi être utilisé pour obtenir ce que l'on veut, quand il n'y a plus d'autres moyens de demander, se tailler les veines par exemple.

Sur le plan de la santé mentale, les femmes peuvent avoir des soucis à tous niveaux, souvent plus importants que chez les hommes détenus<sup>9</sup>, mais il y a très peu de suivis, juste un psychiatre et des médicaments, mais pas d'aide psychologique en tant que telle. Les services sociaux qui travaillent en prison sont davantage dans le contrôle que dans le soutien, tandis que les services externes ont une place limitée. Il y a donc un intérêt pour que d'autres professionnel.le.s, des éducateurs/trices par exemple, travaillent en interne. Même si un relais extérieur serait le bienvenu pour celles et ceux qui sortent.

Quant à la sexualité, elle n'est pas vécue comme un long fleuve tranquille : le milieu est surveillé non-stop, les femmes peuvent être vues à tout moment, notamment à travers l'œilleton de la porte de la cellule. Sans compter les commérages des autres détenues qui limitent encore davantage les possibilités d'intimité. Il est donc difficile de vivre une sexualité. Même si l'homosexualité, selon Vinciane Saliez, passe relativement bien, sans tabou, chez les femmes.

Il existe des VHS - des visites sans surveillance - pour les membres de la famille proche, ou pour les visites de couple, dans l'intimité pendant quelques heures, pour lesquelles il faut prouver un mariage, ou une relation conjugale depuis au moins 6 mois.

Certaines femmes sont enceintes en prison. Elles accouchaient auparavant menottées, heureusement aujourd'hui elles accouchent comme n'importe quelle femme dans un hôpital proche, mais toujours accompagnées par une surveillante pénitentiaire. L'enfant peut rester avec sa mère jusqu'à l'âge de 3 ans. L'enfant n'étant pas incarcéré, la porte de la cellule n'est jamais fermée. Le quotidien est meilleur avec un enfant. Comme dit précédemment, rien n'est pris en compte dans la spécificité d'être femme en prison, des règles à la ménopause. Par contre, le statut de la maternité donne de nombreux avantages : dès qu'une femme est

---

<sup>9</sup> Cf. La newsletter de l.care asbl : op.cit.

enceinte, elle change d'étage, elle reçoit la visite de l'ONE, elle a droit à des permissions de sorties régulières pour les rendez-vous chez le ou la gynécologue, son alimentation est adaptée ... C'est pourquoi, certaines femmes sont tentées de faire un « bébé parloir ». Les mères sont également invitées à mettre l'enfant à la crèche à l'extérieur. Mais ne pouvant ni découvrir le lieu, ni accompagner l'enfant (c'est une agente pénitentiaire qui souvent fait le relais, ou une personne extérieure), les mères sont dépossédées de leurs choix et de leurs responsabilités. Elles n'ont pas forcément confiance, et de ce fait refusent souvent cette possibilité.

Sur 75 femmes à la prison de Berkendael, il y a 6 ou 7 enfants : il manque clairement un accompagnement, un suivi, même si elles s'entraident.

Pour les enfants plus grands, l'asbl Relais parents/enfants<sup>10</sup> organise des visites dans des espaces avec des jeux pour favoriser les liens le mercredi et le week-end, mais les relations ne peuvent être que limitées. De manière globale, les familles au dehors sont malmenées : le jour des visites, elles doivent arriver tôt, s'inscrire et attendre, sans aucun abri de la pluie par exemple. L'accueil des familles n'est pas organisé, souligne Vinciane Saliez, comme si la famille était condamnée en même temps que le ou la détenu.e.

### **Dedans, avant et après**

Comme dehors, l'argent est utile dedans. Ce qui a le plus traumatisé une ex-détenue à son arrivée en prison, nous raconte Vinciane Saliez, c'est le manque d'argent : elle ne pouvait donc rien acheter. Cinq ans après sa libération, elle a toujours 100 euros sur elle « au cas où » ... Fruit d'un travail sous-payé ou venant de l'extérieur, le peu d'argent apporté est mis sur un « compte » qui permet de « cantiner », c'est-à-dire de commander des produits frais, en particulier des fruits et des légumes. Et pour cela, il faut être capable de remplir les documents ad hoc en français.

Pour l'alimentation, on compte le nombre de détenu.e.s en fonction de la capacité de la prison et non de la réalité qui est le surnombre : régulièrement des détenu.e.s se plaignent d'avoir faim.

L'ouverture des prisons à des services, à des formations et à des ateliers (dessin, yoga, alphabétisation, etc.) dépend de la direction et sont très variables d'un établissement à l'autre. Au moindre problème, à la moindre grève, tous les services proposés par l'extérieur sont stoppés.

Chaque direction compte entre 3 et 10 directeurs/trices (hommes et femmes). Quant aux agent.e.s pénitentiaires, ils et elles sont très peu formé.e.s à leurs fonctions, par ailleurs très précaires. En Belgique, dans les prisons de femmes, la fonction est confiée autant à des

---

<sup>10</sup> <http://www.relaisenfantsparents.be/>

hommes qu'à des femmes. En France par contre, les agentes sont uniquement des femmes. Ce qui empêche l'induction de rapports de force entre hommes et femmes.

Au sein des équipes, il y a celles du matin et du soir, il y a des cultures variables, elles vivent des frustrations, et sont parfois très dures avec les détenu.e.s, parfois au contraire dans l'écoute.

L'asbl I.Care travaille également à supprimer le décalage avec l'extérieur, à faire de la prison un milieu de vie comme un autre, à développer une manière de penser les projets, par exemple pour le dépistage de l'hépatite C, qui permet d'intégrer les détenu.e.s et non de les écarter.

La sortie provisoire avec bracelet électronique est un autre enfermement, parfois encore plus isolant des autres, car se retrouver seul.e, de quelques heures à quelques jours, peut s'avérer très lourd, ne fut-ce que simplement pour traverser la rue, se retrouver dans la foule, prendre les transports en commun.

A la sortie de prison, les personnes ont en effet parfois du mal à se réadapter. Les espaces sont trop grands, la solitude est pesante. Elles témoignent de se sentir tellement bêtes de ne pas savoir utiliser un gsm par exemple. La société a évolué, la technologie surtout, sans elles... Les risques sont grands : le suicide et l'overdose sont courants. L'asbl tente dès lors de les accompagner dans un premier temps, et progressivement, pour sortir de la condition de détenu.e.

***Pour aller plus loin :***

Genepi - une association estudiantine française qui milite pour le décroisement des institutions carcérales a étendu ses objectifs à la Belgique :

<https://genepibelgique.wixsite.com/genepi>

<https://www.genepi.fr/actualites/>

Les journées nationales de la Prison :

<https://www.jnp-ndg.be/index.php/fr/>

« Apres l'ombre » - film de Stéphane Mercurio (2018)

<https://www.youtube.com/watch?v=dri4Ddw6usA>